

Compte rendu des observations

NOM : PERRET

PRÉNOM : Christian

A. Contextualisation de son action

Sur un plan tout à fait pragmatique, les besoins institutionnels font l'objet, chez M. Perret, de rituels, par le contrôle au moyen de la liste de présence au début de chaque cours par exemple, ce qui constitue une entrée en matière très formelle. Toutefois, de manière générale, le candidat est à même de repousser les limites du cadre institutionnel en organisant, par exemple, des voyages d'études corrélés à sa branche d'enseignement.

M. Perret fait explicitement mention de plusieurs aspects du cadre institutionnel, que ce soit sur un plan structurel ou organisationnel. La référence à la nécessité d'un cadre institutionnel, et les conséquences d'un manque à ce niveau-là font l'objet d'une position claire de la part du candidat. Ce cadre n'est pas rigide, le candidat peut le remettre en cause, suite à l'analyse du taux d'échec des élèves aux examens finaux, par exemple, ou encore s'il s'agit de le transgresser pour des raisons tout à fait conscientes tout en gardant à l'esprit l'intention louable de concilier les besoins institutionnels et individuels.

Le candidat est véritablement au fait de sa matière. Il peut l'illustrer avec des documents ou des anecdotes relatifs à ses visites et voyages. M. Perret dispose d'une banque de données théorique et iconographique très vaste dans laquelle il n'hésite pas à puiser pour illustrer son propos. La recherche de compléments à la documentation personnelle fait partie d'une démarche constante, cette actualisation des ressources du domaine d'enseignement pouvant revêtir des aspects originaux, en illustrant des aspects purement visuels par des activités langagières et poétiques par exemple.

L'expression personnelle des élèves à travers leur travail ou leurs présentations se fait en gardant en point de mire certains éléments institutionnels à venir, pour le reste de la journée dans l'école, ou la suite de leur cursus en lien avec le PECC.

Le maintien à jour des connaissances pédagogiques est tout à fait explicite, les références bibliographiques d'actualité sont tout à fait appropriées et intéressantes.

B. Travail en équipe

M. Perret est très au clair quant aux différents rôles, statuts et fonctions qu'il peut être amené à exercer au sein des différents réseaux qu'il fréquente. Les processus de communication dans les groupes sont analysés avec beaucoup de recul, ceci permettant une approche fine et objectivable. Même dans une position où il pourrait prendre le rôle du leader de par sa position hiérarchique, le candidat met en avant des notions telles que conduite, suivi, écoute, observation, intervention et évaluation, coopérant de manière opérationnelle dans un groupe.

Au sein d'une équipe, M. Perret est la force discrète, calme et tranquille qui synthétise la pensée globale du groupe. Cette synthèse est orientée dans le sens d'un apport favorisant le travail. Ses interventions mesurées rencontrent une écoute toujours attentive de la part des différents membres. M. Perret sait écouter et se retirer de la discussion lorsque cela est nécessaire. Ses conceptions du travail en équipe sont principalement axées sur l'échange, ce qui favorise un cheminement réflexif permanent. Dans un groupe de pairs ou au sein de ses classes, le candidat s'illustre à travers le rôle de modérateur dans les débats, permettant de déboucher sur des interventions intéressantes et pertinentes de la part de ses élèves ou de ses collègues.

M. Perret appartient à plusieurs réseaux, au sein de son école ou à l'extérieur. Son utilisation des réseaux sociaux et professionnels est argumentée et étayée. Nous retenons également toute la coopération et la coordination avec d'autres collègues, en amont, et en aval et également au cours des activités culturelles proposées aux élèves.

Enfin, le candidat montre sa faculté d'adaptation et sa capacité à dépasser un préjugé pour arriver, en tenant compte des autres membres d'un groupe, à prendre des positions beaucoup plus nuancées pouvant, au besoin, l'amener vers un changement de point de vue.

L'instauration d'un climat de travail orienté sur l'échange et la coopération fait l'objet d'une attention accrue de la part de M. Perret. Celui-ci est extrêmement attentif aux attitudes verbales et non-verbales, ainsi qu'au cadre et aux conditions matérielles.

C. Préparation de ses activités

Les activités de M. Perret apparaissent comme planifiées de manière évidente ; le candidat résume sa vision par deux mots : « ambitieusement efficace ». Même paradoxaux, ces deux mots montrent bien que l'on peut viser l'efficacité tout en plaçant la barre assez haut, et y parvenir. Les liens avec l'actualité, la qualité de l'iconographie généralement choisie, la transposition didactique démontrent à eux seuls une réflexion préalable approfondie. Chaque séquence est parfaitement pensée que ce soit dans l'agencement interne au sein de la leçon ou dans l'articulation propre à l'ensemble du programme, les objectifs étant clairement mis en perspective.

Les documents pédagogiques sont d'excellente facture ; ils sont intéressants, variés, et très richement illustrés, de plus ils sont mis en ligne avant le cours, permettant ainsi aux élèves les plus curieux d'en prendre connaissance au préalable.

L'anticipation caractérise le fonctionnement pédagogique de M. Perret, que ce soit dans l'organisation de visites (musée par exemple), le travail que les élèves devront préparer pour en faire des « livrables » lors des cours, ou encore pour la planification des activités de stages de ses étudiants.

Malgré une préparation minutieuse, le candidat sait toutefois faire preuve de souplesse, pouvant réaménager ses interventions au gré de l'évolution des situations. Les éléments préparés à l'avance peuvent être adaptés à chaud au questionnement des élèves, pour les accommoder aux productions de ceux-ci. Dans ce cas de figure, une trame sous-jacente en direction d'objectifs précis est toujours perceptible. M. Perret fait preuve d'une maîtrise de diverses approches et méthodes pédagogiques, tout en utilisant des moyens variés. Le candidat veille à la mise en place d'un contexte général visant à favoriser un climat propice aux échanges et apprentissages par la découverte essentiellement.

D. Evaluation de la progression des personnes en formation

Le candidat fait un usage ciblé et conscient de diverses approches en la matière. Les diverses modalités d'évaluation sont claires, M. Perret sait en utiliser un registre large, les panachant et les adaptant aux diverses situations pédagogiques, ceci toujours dans l'optique qu'évaluer c'est comparer deux états : l'avant et l'après. Il est indéniable que l'évaluation fait l'objet d'une conceptualisation d'autant plus remarquable qu'elle intervient dans un domaine artistique. De plus, les aspects liés à la taxonomie sont explicites, permettant l'élaboration d'une évaluation basée sur différentes échelles.

Visiblement, l'équilibre entre une évaluation institutionnelle de type sommatif et celle axée sur l'individu par une approche formative est maîtrisé. Le candidat aborde la notion d'apprentissage par l'erreur, pour déboucher sur des aspects parfois ambitieux, à un stade de raisonnement et d'argumentation dépassant le niveau taxonomique généralement visé à travers une formation de type CFC.

Faisant preuve d'une capacité d'adaptation et de prise en compte des besoins de ses élèves, M. Perret pratique l'écoute et le dialogue pédagogique comme une forme consciente d'évaluation. Dès lors, les éléments apportés par les élèves lors de la restitution des travaux de groupe permettent une analyse essentiellement qualitative et formative, voulue comme telle. La notion de régulation est susceptible d'être décrite dans le détail, ceci sous plusieurs formes.

En ce qui concerne les activités extra-muros de son institution, M. Perret garde les aspects liés à l'évaluation en point de mire. Un instrument d'évaluation est négocié, validé et mis en place avec les entreprises formatrices, pour aboutir à une forme de régulation par le réajustement des programmes de stages.

E. Animation des séquences de formation

Le candidat fait preuve d'une capacité d'adaptation et de prise en compte des besoins de ses élèves à travers des techniques d'animations et des approches méthodologiques riches et variées. Lors d'une même séquence, il est possible de passer de brefs moments d'exposés d'élèves ou de l'enseignant, à des travaux de groupes, des mises en commun, des débats etc.... Cette variété peut être très riche, ce ne sont pas moins de huit stratégies d'animations différentes qui peuvent être mises en évidence dans le cadre d'une seule séquence, en vue de favoriser un maximum d'interactions entre les élèves.

Les documents utilisés sont variés, il convient de relever que le Beamer et l'outil informatique viennent en appui au cours pour l'illustrer au moyen de la projection d'œuvres d'art, et non comme outil de présentation PowerPoint. Les documents sont à disposition des élèves sur le site de l'école, mais le but premier est d'amener les apprenti-e-s à la prise de note, afin de favoriser leur autonomisation.

M. Perret relance régulièrement le débat par diverses questions et interventions adéquates ouvrant le débat sur des paradoxes et contre-paradoxes liés à certaines formes d'expression artistique. Sollicités avec humour et décontraction, mais également par le choix de la matière, des thématiques et de la méthodologie les élèves ne peuvent rester indifférent-e-s ; le candidat les amène à une prise de position suscitée par un questionnement quelquefois à la limite de la provocation volontaire, parfois même de manière consciemment théâtralisée. La forme d'animation pour laquelle M. Perret opte généralement est caractérisée par une attitude "d'éveilleur". Son respect des diverses opinions émises favorise un climat de motivation et de participation, amenant à une remise en question chez les apprenant-e-s et les obligeant à se positionner en argumentant leurs choix.

L'anticipation dont M. Perret fait preuve peut certes avoir lieu plusieurs mois à l'avance, mais aussi sur le moment, de manière très rapide, en faisant un prompt balayage des diverses conséquences des choix pédagogiques et méthodologiques et en tenant compte des caractéristiques du public. Le candidat a fait montre à plusieurs reprises de sa rapide capacité d'analyse en vue du réajustement de ses stratégies d'interaction. S'il constate des lacunes pouvant survenir lors des présentations effectuées par les élèves, un complément d'information est dès lors fourni par l'enseignant, comme s'il avait été anticipé et mis en place à l'avance.

La compréhension des messages est soutenue soit de manière verbale, par une écoute active, une reformulation ou une quittance, soit encore de manière non-verbale, en notant des mots-clés, en utilisant des couleurs différentes, pour favoriser les prises de notes, recadrer et mettre en évidence un fil rouge.

Enfin, s'il fallait une preuve tangible de l'adéquation des animations de M. Perret, celle-ci est à chercher dans l'attitude de ses élèves. Lors de la VSP, la moitié d'entre eux étaient déjà présents et au travail à notre arrivée, soit largement en avance sur l'horaire, mais ils étaient encore "vissés" à leur enseignant après une heure trente de cours, un vendredi après-midi de grand beau temps, dans une salle obscure avec le ronronnement agaçant d'un gros ventilateur de Beamer et un plafond offrant une acoustique déplorable. Les experts ont par ailleurs dû se faire violence pour garder la distance de l'observation et ne pas poser des questions sur la matière abordée...

F. Gestion de relations individuelles et de groupe

Le candidat fait preuve d'une bonne connaissance des problématiques liées à l'adolescence. Dès lors sa relation avec ses étudiant-e-s se distingue par une absence de jugement et par une bienveillance constante. Les problématiques, caractères, besoins et fonctionnements individuels sont identifiés et pris en compte, ceci s'illustre notamment lors de la constitution des sous-groupes et la gestion des débats.

Les processus de communication dans les groupes, que ce soit une classe ou un groupe de collègues, sont analysés avec beaucoup de recul, permettant un regard fin et clairvoyant. M. Perret sait identifier rapidement les enjeux des dynamiques même lorsque les interactions se font en dehors de sa présence, comme cela a par exemple été le cas pour l'organisation d'un stage destiné à ses étudiant-e-s.

Certaines problématiques individuelles, la timidité d'une élève par exemple, sont prises en compte notamment pour la composition de groupes de travail équilibrés. M. Perret peut à tout moment s'orienter sur des aspects plus spécifiquement culturels rencontrant alors des besoins individuels.

La conception des relations tant individuelles qu'au sein d'un groupe chez M. Perret est principalement axée sur l'échange, ce qui favorise un cheminement réflexif permanent. En favorisant le dialogue pédagogique, le candidat sait ne pas se mettre en avant pour laisser de la place à ses pairs ou à ses élèves. Humour et décontraction, mais également sérieux et compétences dans son domaine caractérisent le style relationnel de M. Perret.

G. Evolution dans sa profession

A plusieurs reprises, tout au long du processus de la VAE, M. Perret a démontré sa capacité à dépasser ses préjugés, transformant un problème en une opportunité, actualisant ainsi ses ressources et réajustant ses connaissances. Cette actualisation se fait essentiellement à travers une auto-analyse ou une analyse d'événements précédents analogues, mais également à travers des lectures. A ce titre, les ouvrages cités par le candidat illustrent la pertinence de sa démarche, de sa remise en question, et de ses choix.

Cette analyse est effectuée notamment au moyen d'un fonctionnement de type "praticien réflexif" qui apparaît solidement implanté dans la pratique du candidat. Celui-ci explicite le glissement survenu au cours de ces dernières années, d'une approche magistro-centrée en direction de méthodes plus interactives ou son rôle de soliste s'est estompé petit à petit au profit d'un rôle de metteur en musique d'activités pédagogiques. D'autre part, la VAE a amené à de nouvelles approches et méthodes dans l'organisation de ses activités.

La capacité d'auto-analyse évidente dont M. Perret fait preuve, peut le conduire à mettre en place des modifications concrètes au sein de son institution. La dynamique induite par le candidat dans les divers réseaux auxquels il appartient démontre également d'une capacité à ne « pas rester sur place ». Ces réseaux sont protéiformes, ils s'adaptent au gré des besoins. Le candidat est très au clair quant aux différents rôles, statuts et fonctions qu'il peut être amené à y exercer.

Enfin, la réflexion induite par la démarche VAE a accompagné une réflexion beaucoup plus profonde au sujet de la fonction de Doyen et de l'arrêt de celle-ci, mettant en lumière la dichotomie entre les fonctions pédagogiques et administratives et illustrant non seulement le potentiel d'évolution de M. Perret, mais un retour bienvenu à la pédagogie de la part d'un candidat dont nous tenons à souligner ici les qualités.

Renens, le 2 mai 2012



Pierre-Yves Gyger
Expert



Séverine Cerf
Experte

**RAPPORT D'EXPERTISE DE VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPERIENCE
 DBP - DES VAE 2011 - 2012**

PARTIE I

NOM : Perret

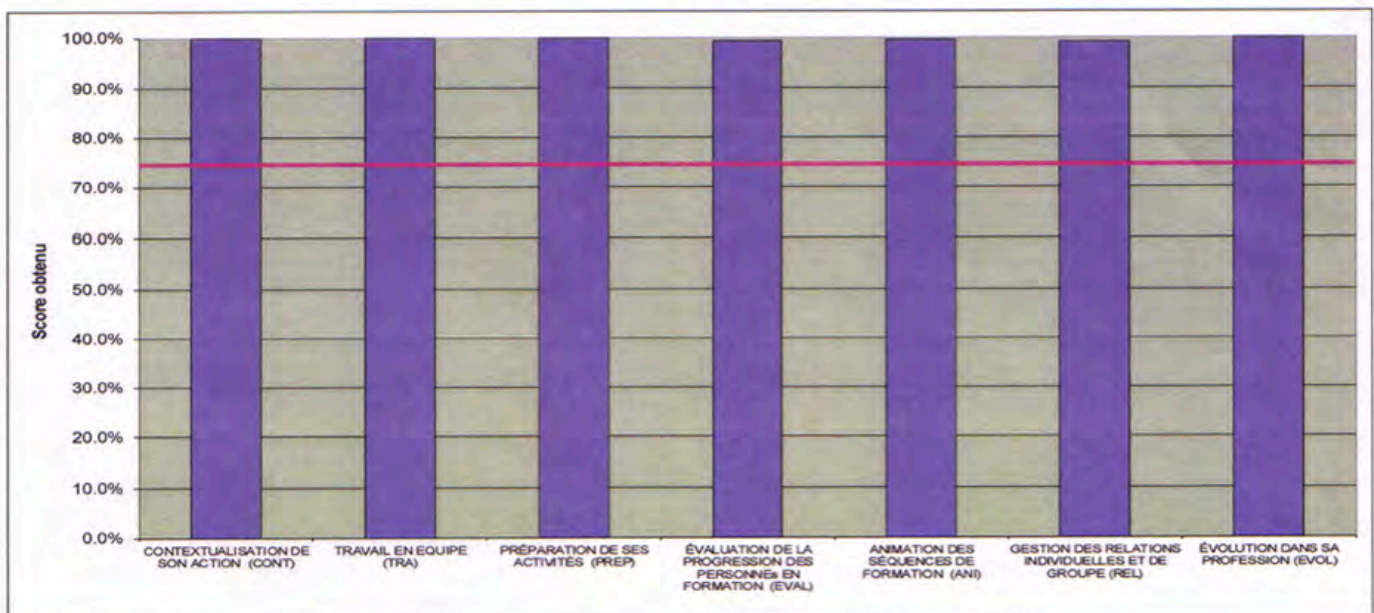
PRÉNOM : Christian

		Modalités d'observation				Domaines de compétences							
		DCC	VSP	MSP	EE	CONT	TRA	PREP	EVAL	ANI	REL	EVOL	
1	Actualisation de ses ressources de son domaine d'enseignement	4	4		4	CONT		PREP					EVOL
2	Actualisation de ses ressources du champ de la formation	4	4			CONT		PREP					EVOL
3	Adaptation de ses interventions aux objectifs fixés		4	4	4			PREP	EVAL	ANI			
4	Adaptation de ses interventions aux processus d'apprentissage des personnes en formation		4	MSP Score 4	4				EVAL	ANI	REL		
5	Analyse de ses activités	4		4	4				EVAL				EVOL
6	Analyse des processus de communication dans les groupes	4		4	4		TRA			ANI	REL		
7	Analyse des résultats d'évaluation des personnes en formation	4	4					PREP	EVAL				
8	Anticipation des conséquences possibles de ses choix	4		4	4			PREP		ANI			
9	Appui à la circulation des idées		4	4				PREP	EVAL	ANI			
10	Articulation de la pratique professionnelle des personnes en formation à la théorie	4	4		4		TRA			ANI	REL		
11	Conception des modalités d'évaluation	4		4	4		TRA		EVAL	ANI	REL		
12	Coopération dans un groupe	4		4	4			PREP	EVAL				
13	Déploiement de régulations de l'apprentissage	4	4		4		TRA				REL		
14	Développement de la motivation des personnes en formation		4	4					EVAL	ANI	REL		
15	Développement de réseau d'échanges avec les collègues et les entreprises	4			4	CONT	TRA						EVOL
16	Développement de stratégies d'interactions	4	4		4			PREP	EVAL	ANI			
17	Diversification des méthodes et moyens pédagogiques		4	4	4		TRA	PREP					EVOL
18	Elaboration de documents pédagogiques	4	4		4			PREP		ANI			
19	Formulation des éléments de l'ingénierie pédagogique	4	3		4				EVAL	ANI	REL		
20	Identification des problématiques des personnes en formation		4	4	4		TRA			ANI	REL		
21	Instauration d'un climat de travail		4	4		CONT			EVAL				EVOL
22	Mise en lien avec les besoins institutionnels et individuels	4	4		4	CONT			EVAL		REL		
23	Mise en lien avec les problématiques des personnes en formation	4	4		4				EVAL	ANI			
24	Organisation de la transposition didactique		4	4				PREP	EVAL				
25	Planification des séquences d'enseignement	4	4		4			PREP		ANI			
26	Prise en compte de la diversité des stratégies d'apprentissage	4				CONT							EVOL
27	Recours aux instruments d'évaluation des compétences des personnes en formation	4	4		4	CONT			EVAL				EVOL
28	Référence au cadre institutionnel	4		4	4	CONT	TRA			ANI	REL		
29	Réflexion sur ses différents rôles d'enseignant professionnel	4			4			PREP		ANI	REL		
30	Soutien à la compréhension des messages		4	4					EVAL	ANI			

SIGNIFICATION DE L'ÉCHELLE: 1: Latence ou non-présence; 2: Émergence; 3: Évidence 4: Pertinence

RECAPITULATIF PAR DOMAINE DE COMPÉTENCE

	Condition: 75% du total possible	Score obtenu	Démonstré Non démontré
CONTEXTUALISATION DE SON ACTION (CONT)	75% de 76 = 57	76 100.0%	Démonstré
TRAVAIL EN EQUIPE (TRA)	75% de 92 = 69	92 100.0%	Démonstré
PRÉPARATION DE SES ACTIVITÉS (PREP)	75% de 136 = 102	136 100.0%	Démonstré
ÉVALUATION DE LA PROGRESSION DES PERSONNES EN FORMATION (EVAL)	75% de 164 = 123	163 99.4%	Démonstré
ANIMATION DES SÉQUENCES DE FORMATION (ANI)	75% de 184 = 138	183 99.5%	Démonstré
GESTION DES RELATIONS INDIVIDUELLES ET DE GROUPE (REL)	75% de 120 = 90	119 99.2%	Démonstré
ÉVOLUTION DANS SA PROFESSION (EVOL)	75% de 76 = 57	76 100.0%	Démonstré



DIPLÔME

Monsieur

Christian Perret

né le 14 juillet 1967, originaire de Pully (VD),

a suivi la formation à la pédagogie professionnelle selon l'article 46, alinéa 2, lettre b, chiffre 1, de l'Ordonnance du 19 novembre 2003 sur la formation professionnelle (OFPr) et a atteint les objectifs fixés par la procédure de qualification pour la filière d'études sanctionnée par un diplôme pour les enseignantes et enseignants des branches professionnelles exerçant une activité à titre principal dans les écoles professionnelles.

Conformément à l'article 6, alinéa 2, lettre a, de l'Ordonnance du 14 septembre 2005 sur l'Institut fédéral des hautes études en formation professionnelle [Ordonnance sur l'IFFP], il se voit délivrer le titre d'

Enseignant de la formation professionnelle
pour l'enseignement des branches professionnelles

Ce diplôme est accompagné d'un «Diploma Supplement».

Lausanne, le 20 juin 2012

La présidente du Conseil IFFP



Ruth Gisi

La directrice



Dr Dalia Schipper

Ce diplôme est reconnu par l'Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie (OFFT) [décision du 29 novembre 2010].

DIPLOMA SUPPLEMENT

Filière d'études sanctionnée par un diplôme pour les enseignant-e-s des branches professionnelles exerçant une activité à titre principal dans les écoles professionnelles

Nom	Perret	Lieu de Formation	Lausanne
Prénom	Christian	Début	septembre 2011
Date de naissance	14.07.1967	Fin	juin 2012
Lieu d'origine	Pully (VD)		
No d'immatriculation	11-591-187		
Qualification	Enseignant de la formation professionnelle diplômé		
Domaine	Arts appliqués		

Prise en compte de compétences acquises en dehors de filières réglementées

Conformément à l'article 17, alinéa 3, du Règlement du Conseil de l'IFFP du 22 juin 2010 concernant les offres de formation et les diplômes à l'Institut fédéral des hautes études en formation professionnelle, les personnes bénéficiant d'une pratique d'au moins cinq années en rapport avec le diplôme visé peuvent être admises à une procédure prenant en compte les compétences acquises en dehors de filières règlementées.

Phases de la procédure VAE

Conformément à l'article 9 des Directives du Conseil de l'IFFP du 1^{er} août 2010 sur la procédure de validation des compétences acquises hors des filières de formation régulières (validation des acquis de l'expérience, VAE) par le secteur Formation, la personne inscrite dans la filière de diplôme suit, en cours d'emploi, un parcours comprenant quatre phases :

- Information et conseil
- Bilan, autoévaluation
- Vérification par des expertes et des experts
- Validation (y c. formation complémentaire éventuelle)

Modalités d'évaluation

Dossier ciblé de compétences
 Visite en situation professionnelle
 Mises en situation professionnelle
 Entretien explicatif

Lausanne, le 20 juin 2012

Le responsable national du secteur Formation



M Alexandre Etienne

Volume d'études

La filière d'études sanctionnée par un diplôme comporte un programme d'études correspondant à 60 crédits selon l'European Credit Transfer and Accumulation System ECTS (1800 heures de formation).

Bases légales

La filière d'études sanctionnée par un diplôme est établie sur la base des dispositions légales suivantes :

- Ordonnance du 19 novembre 2003 sur la formation professionnelle (OFPr) ;
- Ordonnance du 14 septembre 2005 sur l'Institut fédéral des hautes études en formation professionnelle (ordonnance sur l'IFFP) ;
- Règlement du conseil de l'Institut du 22 juin 2010 concernant les offres de formation et les diplômes à l'Institut fédéral des hautes études en formation professionnelle (Règlement des études à l'IFFP) ;
- Directives du Conseil de l'IFFP du 1^{er} août 2010 sur la procédure de validation des compétences acquises hors des filières de formation régulières (validation des acquis de l'expérience, VAE) par le secteur Formation ;
- Plans d'études cadres (PEC) pour les responsables de la formation professionnelle de l'Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie (OFFT) du 1^{er} février 2011 ;
- Plan d'études de la filière d'études sanctionnée par un diplôme pour les enseignant-e-s des branches professionnelles exerçant une activité à titre principal dans les écoles professionnelles.

Objectifs

Le titre est décerné après examen des compétences selon le référentiel en vigueur et les objectifs de formation du Plan d'études cadres (PEC) de l'Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie (OFFT) pour les enseignants à titre principal en charge de l'enseignement des connaissances professionnelles suivants :

Objectifs	Compétences
Objectif de formation 1	Concevoir les rapports avec les personnes en formation comme un processus interactif. [Normes 1.1-1.2 PEC]
Objectif de formation 2	Planifier, conduire et évaluer les unités d'enseignement de manière adaptée à la situation et en rapport avec la pratique professionnelle des personnes en formation. [Normes 2.1-2.7 PEC]
Objectif de formation 3	Évaluer et encourager les personnes en formation. [Normes 3.1-3.3 PEC]
Objectif de formation 4	Connaître le contexte légal et organisationnel ainsi que les offres en matière de conseil, agir en conséquence et collaborer avec les représentants légaux. [Normes 4.1-4.2 PEC]
Objectif de formation 5	Mener une réflexion critique sur son propre travail et en partager les fruits avec ses collègues. [Normes 5.1-5.3 PEC]
Objectif de formation 6	Maîtriser le transfert de la pratique à la théorie, et inversement. [Normes 6.1-6.2 PEC]
Objectif de formation 7	Bien connaître la matière à enseigner sur le plan théorique et savoir la rendre accessible par une didactique de branche appropriée. [Norme 7.1 PEC]